



AVIS PUBLIC

Calendrier des séances 2025 du conseil municipal

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire tenue le 09 décembre 2024, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires pour l'année 2025. Les séances ont lieu à la salle du conseil (bureau municipal, 1661 rue Principale) à 20h00, sauf exceptions, habituellement les 2^e lundis du mois :

- Lundi 13 janvier
- Lundi 10 février
- Lundi 10 mars
- Lundi 14 avril
- Lundi 12 mai
- Lundi 09 juin
- Lundi 14 juillet
- Lundi 18 août *(3^e lundi, retour des vacances)*
- Lundi 08 septembre
- Mercredi 1^{er} octobre *(élection municipale 2 novembre)*
- Lundi 10 novembre
- Lundi 08 décembre

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 10 décembre 2024.

Marc Lévesque
Directeur général & greffier-trésorier